

AEPS Saint Antoine des Quinze-Vingts Projet éducatif

1. L'association

Fondée en décembre 1946, l'AEPS Saint Antoine des Quinze-Vingts est une **association de loisirs éducatifs ouverte à tous les enfants et jeunes du quartier des Quinze-Vingts**, dans leurs diversités familiales, sociale et culturelle. Seule l'adhésion au présent projet éducatif est requise.

Liée dès sa création à la paroisse catholique Saint Antoine des Quinze-Vingts, l'association hérite d'une **vision chrétienne de la personne humaine**, indissociablement corps et âme, et douée de liberté. La dignité inconditionnelle de toute personne humaine est au centre de son action éducative. Son projet éducatif vise à **accompagner chaque enfant dans la découverte et l'exercice de sa liberté** pour s'accomplir comme être humain et devenir un adulte responsable dans notre société.

L'AEPS Saint Antoine gère la **Maison paroissiale des jeunes, « les 4H »** (ou « 4 Horizons »). Elle s'inscrit dans son territoire, le quartier des Quinze-Vingts, et cherche à être un lieu de rencontre pour ses habitants. L'AEPS Saint Antoine s'efforce d'instaurer un esprit propre à la maison des 4H : une maison où règnent la joie, la convivialité, le respect, la solidarité et la confiance mutuelle ; où domine l'espérance dans les jeunes et dans l'avenir ; où la responsabilité de chacun est sollicitée.

A l'écoute de son époque, l'AEPS Saint Antoine **actualise régulièrement** ses pratiques éducatives, ses propositions d'activités et ses modes de communication, dans la fidélité à sa vision éducative.

Elle propose un ensemble d'activités adaptées à chaque âge, toutes destinées à la croissance harmonieuse de ses adhérents, particulièrement les enfants. Elle veille au respect de la personnalité de chaque enfant et de son environnement familial, en **dialogue ininterrompu avec les parents**.

2. Nos objectifs éducatifs

S'appuyant sur les valeurs chrétiennes, dans le respect de la liberté de conscience de chacun, l'AEPS Saint Antoine met en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires pour favoriser l'épanouissement culturel, artistique, physique, social, moral et spirituel de ses adhérents, particulièrement les enfants.

Pourtant, l'action éducative de l'association vise à :

- **Favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun** : en l'accompagnant à découvrir et à réaliser le potentiel contenu en lui, unique pour chacun, avec des richesses propres, des facultés de connaître, de vouloir et d'agir.
- **Développer le sens du bien commun dans la vie relationnelle** par l'écoute, le dialogue, le partage, dans le respect de l'autre et des différences. L'enfant est ainsi conduit à épanouir sa liberté dans son rapport à autrui et à apprendre la bienveillance et les règles de la vie collective.
- **Apprendre la responsabilité** à travers des engagements concrets adaptés à chaque âge, dans un esprit de gratuité, de confiance en soi et dans les autres.
- **Ouvrir chaque enfant au monde**, dans un esprit de découverte et d'apprentissage, à l'occasion d'animations culturelles et artistiques.
- **Développer le goût du jeu collectif, de la vie en équipe et le sens de l'effort**, selon des objectifs accessibles pour chaque enfant.
- **Offrir une ouverture à la vie spirituelle**, par la proposition de temps d'intériorité et de partage ainsi que la présence d'un aumônier auprès des enfants et des adultes, chrétiens ou non, tout en veillant au respect de la liberté des convictions de chacun. Une attention particulière est portée à la connaissance des différentes religions pour favoriser le dialogue et le vivre-ensemble dans notre quartier.

3. Les moyens mis en œuvre

L'association accueille enfants et adultes dans la maison des 4H, Maison paroissiale des jeunes, au 48 rue Traversière, Paris 12^{ème}. La Maison des 4H est un lieu de vie, de découverte de soi et de l'autre où la richesse de la vie en collectivité et la grandeur du sens du service sont mis en valeur.

La maison est dirigée par un(e) directeur(-rice) salarié(e), titulaire d'un diplôme professionnel de direction. L'encadrement des activités de loisirs est assuré également par des animateurs qualifiés. De nombreux bénévoles apportent également leur concours pour la bonne marche de l'association : aide aux devoirs, administration et fonctionnement courant, renforts d'encadrement ponctuels, etc. Une attention particulière est portée sur la formation permanente de toute l'équipe éducative, salariés comme bénévoles.

L'association assume en propre l'organisation des activités suivantes :

- **Centre de loisirs** le mercredi et pendant certaines semaines des vacances scolaires
 - **Accueil périscolaire et aide aux devoirs** les soirs de semaine en période scolaire
 - **Activités culturelles et sportives** (piscine, danse, théâtre, chorale, bourrée montagnarde, ...).
- Certaines de ces activités sont gérées en collaborations avec des associations amies.

D'autres activités pour enfants et pour les jeunes sont proposées en partenariat avec la paroisse Saint Antoine des 15-20 (Catéchisme du CP au CM2, Aumônerie des collégiens et lycéens, soirées ciné-pizza et soirées festives, ...)

4. Evaluation et diffusion

Le présent projet fera l'objet d'une évaluation semestrielle entre les membres de la direction opérationnelle de l'association. Il devra faire l'objet d'une réécriture, partielle ou totale, au bout de 5 ans maximum.

Le présent projet est remis :

- à la DDCS et aux partenaires de l'association
- au directeur pour mise en œuvre dans les différents projets pédagogiques ;
- aux équipes d'animation pour que les projets pédagogiques et d'activités soient cohérents avec le projet éducatif et qu'ils permettent une évaluation en retour.
- aux parents à l'inscription d'un enfant afin qu'ils puissent connaître et adhérer aux orientations éducatives de l'AEPS Saint Antoine.